

Catalogue de Formations 2026



Dispositif financé par





Préambule



C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons l'offre de formation de Promotion Santé Hauts-de-France, dispositif régional de soutien en promotion de la santé des acteur·rices et des territoires des Hauts-de-France.

Le CDRE et La Sauvegarde du Nord, sont les deux acteurs choisis par l'ARS pour incarner les valeurs et les missions du Dispositif Régional de Soutien (DRS) en prévention et promotion de la Santé. C'est le fruit de cette dynamique collective qui compose Promotion Santé Hauts-de-France.

Les valeurs revendiquées par le pôle formations de Promotion Santé peuvent être résumées en trois idées, à savoir : le respect des professionnel·les et des publics accompagnés, la croyance en la potentialité d'agir et la capacité à la remise en question.

Par ailleurs, nos actions de formations s'inscrivent pleinement dans une démarche de promotion de la santé, au travers des cinq orientations décrites dans la charte d'Ottawa.

Les formations de Promotion Santé Hauts-de-France sont portées par l'organisme de formation CDRE, certifié Qualiopi et ISO 9001, des labels qualité, appliqués aux organismes, prestataires d'actions concourant au développement des compétences. Entièrement financées par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS), les formations de ce catalogue ambitionnent de répondre aux besoins de formation des professionnel·les sur l'ensemble des territoires des Hauts-de-France.

L'équipe de Promotion Santé Hauts-de-France vous souhaite une agréable découverte de l'offre de formation.

**Bonne lecture,
L'équipe de Promotion Santé Hauts-de-France**

SOMMAIRE



LES CONCEPTS EN PROMOTION DE LA SANTE.....16

- Promotion de la santé : concepts-clés, leviers d'action et enjeux d'équité.....17
- Rendre la santé compréhensible pour tous : la littératie en santé dans vos projets / vos actions.....18
 - Niveau 1 ■ 0 0 : Sensibilisation
- Rendre la santé compréhensible pour tous : la littératie en santé dans vos projets / vos actions.....19
 - Niveau 2 ■ ■ 0 : Initiation
- Relier santé humaine, animale et environnementale : le concept "One Health, une seule santé".(Fiche de formation à venir.....).....20



LA METHODOLOGIE DE PROJET EN PROMOTION DE LA SANTE.....21

- Identifier les étapes clés du développement d'une action de santé : la méthodologie de projet, de l'idée à la fin de l'action.....22
 - Niveau 1 ■ 0 0 : Sensibilisation
- Identifier les étapes clés du développement d'une action de santé : la méthodologie de projet, de l'idée à la fin de l'action.....23
 - Niveau 2 ■ ■ 0 : Initiation
- Renforcer l'efficacité de son projet en promotion de la santé grâce aux données probantes et actions prometteuses.....24
 - Niveau 1 ■ 0 0 : Sensibilisation
- Renforcer l'efficacité de son projet en promotion de la santé grâce aux données probantes et actions prometteuses.....25
 - Niveau 2 ■ ■ 0 : Initiation
- Mobiliser le partenariat autour d'un projet en promotion de la santé.....26
 - Niveau 1 ■ 0 0 : Sensibilisation
- Mobiliser le partenariat autour d'un projet en promotion de la santé.....27
 - Niveau 2 ■ ■ 0 : Initiation
- Diagnostic d'un projet en promotion de la santé : une étape essentielle.....28



L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL EN PROMOTION DE LA SANTE.....29

- Approche motivationnelle : accompagner la personne au changement de comportement en santé.....30
 - Niveau 1 ●○○ : Sensibilisation
- Approche motivationnelle : accompagner la personne au changement de comportement en santé.....31
 - Niveau 2 ●●○ : Initiation
- Approche motivationnelle : accompagner la personne au changement de comportement en santé.....32
 - Niveau 3 ●●● : Approfondissement
- La médiation en santé : enjeux et repères.....33
- Médiation en santé : de l'idée à l'action.....34
- Co-construire un accompagnement individualisé en éducation pour la santé auprès des jeunes.....35
- Co-construire un accompagnement individualisé en éducation pour la santé auprès des personnes en situation de précarité.....36



LA PARTICIPATION EN PROMOTION DE LA SANTE.....37

- Démocratie en santé : faire participer les habitants, usagers, citoyens dans un projet en promotion de la santé.....38
 - Niveau 1 ●○○ : Sensibilisation
- Démocratie en santé : faire participer les habitants, usagers, citoyens dans un projet en promotion de la santé.....39
 - Niveau 2 ●●○ : Initiation
- Intervenir sur les questions de santé auprès d'un groupe : repères.....40
- Concevoir, animer et évaluer des séances collectives en éducation pour la santé.....41
- Utiliser la ludopédagogie en promotion de la santé auprès d'un groupe d'enfants.....42
- Utiliser la ludopédagogie en promotion de la santé auprès d'un groupe d'adolescents 12/18 ans.....43
- Ludopédagogie et gamification en santé : apprendre autrement.....44

Présentation de Promotion Santé Hauts-de-France

A propos de Promotion Santé Hauts-de-France

Qui sommes-nous ?

En 2022, le CDRE et La Sauvegarde du Nord mutualisent leurs compétences, pour déployer le nouveau Dispositif Régional de Soutien (DRS) aux interventions en promotion de la santé, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France. En 2023, le DRS devient « Promotion Santé Hauts-de-France ».

Promotion Santé Hauts-de-France propose aux acteur·rices, qui déploient des actions de promotion de la santé en Hauts-de-France, un ensemble de services allant de l'accompagnement à la formation en passant par la diffusion de l'information en santé ou le conseil aux instances décisionnaires.

Nos missions

L'action de Promotion Santé Hauts-de-France se situe autour de trois grands objectifs :

Améliorer la qualité des interventions en promotion de la santé

Renforcer les capacités des acteurs de promotion de la santé

Soutenir la mise en œuvre des orientations régionales et locales en promotion de la santé

Nos valeurs

Promotion Santé Hauts-de-France s'inscrit dans la logique globale de la promotion de la santé. Celle-ci est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « un processus social et politique global, qui comprend non seulement des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités des individus mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes. La promotion de la santé est le processus qui consiste à permettre aux individus de mieux maîtriser les déterminants de la santé et d'améliorer ainsi leur santé. La participation de la population est essentielle dans toute action de promotion de la santé ».



Par ailleurs, Promotion Santé Hauts-de-France souhaite s'inscrire dans une logique de partenariat avec les acteur·rices de santé sur tout le territoire des Hauts-de-France. Il souhaite donc valoriser la collaboration des intervenants en promotion de la santé et représenter tous les territoires régionaux

Retrouvez plus d'informations sur Promotion Santé Hauts-de-France sur notre site internet

www.promotionsante-hdf.fr



Notre offre d'accompagnement



Inform

Promotion Santé Hauts-de-France joue un rôle de relais et de vulgarisation des productions scientifiques dans un objectif de transfert de connaissances.

Il s'agit de :

- Rendre accessible aux acteur-rices de terrain les données issues d'études et de l'expérience pour en faciliter l'intégration dans les interventions de santé publique.
- Vulgariser ces connaissances au travers notamment de publications (mise à disposition de guides de bonnes pratiques, de synthèses de littérature, communications d'actualités...)



Former

L'offre de formation en région Hauts-de-France s'articule autour de quatre domaines complémentaires : les concepts de la promotion de la santé, les méthodes de mise en œuvre des projets, l'accompagnement des personnes et des équipes, et la participation des publics et partenaires. Ensemble, ils offrent un cadre complet pour renforcer les compétences, soutenir l'innovation et favoriser des actions de santé pertinentes et durables. »



Préparer pour agir

Identifier les acteur-rices, s'appuyer sur des méthodes en promotion de la santé éprouvées, utiliser des outils pédagogiques... Nous vous proposons des ressources utiles à vos actions et nous pouvons également intervenir à vos côtés.



Accompagner la mise en œuvre des politiques de santé

La région Hauts-de-France présente les indicateurs de santé très régulièrement les plus faibles de France. Promotion Santé Hauts-de-France accompagne l'Agence Régionale de Santé comme d'autres décideur-ses sur les politiques en place ou à construire.



Conseiller

En amont et à tout moment de votre projet, Promotion Santé Hauts-de-France est à vos côtés pour accompagner chaque aspect de votre action.

Les accompagnements méthodologiques en promotion de la santé s'adressent aux acteur-rices de la région Hauts-de-France, soit à leur initiative, soit à l'initiative de l'ARS ou encore à celle de Promotion Santé Hauts-de-France.

Trois types de conseil sont possibles :

Le conseil pédagogique

Il peut prendre diverses formes : un soutien à la réflexion sur la démarche pédagogique, une aide dans le choix d'outils d'intervention adaptés aux objectifs de l'action ou des conseils pour l'animation de séances avec les outils sélectionnés.

Le conseil méthodologique

C'est un conseil ponctuel et pratique à toutes les étapes du projet : le diagnostic, la mobilisation des publics, la définition des objectifs, le choix du mode d'intervention, l'élaboration de pistes d'action, la recherche de ressources, l'évaluation, la valorisation du projet.

L'accompagnement méthodologique

Il s'inscrit dans une durée plus longue. Il peut être proposé après un conseil méthodologique, ou à la suite d'une formation.

Cet accompagnement recouvre tous les aspects possibles en méthodologie de projet, appliqué à la démarche de Promotion de la Santé.

La formation en promotion de la santé

La formation en promotion de la santé

Nous déployons

Une offre régionale territorialisée

Dans le cadre du déploiement de la politique régionale de santé, Promotion Santé Hauts-de-France déploie une offre de formation territorialisée, financée par l'ARS Hauts-de-France. Ce sont des formations organisées en inter-structures, dans des locaux mis à disposition par des partenaires locaux. La modalité « classe virtuelle » est également déployée à l'échelle des territoires.

Des formations « sur-mesure »

Pour répondre à vos besoins spécifiques, nous proposons des formations personnalisées, construites en collaboration avec vos équipes, et adaptées tant dans leurs contenus que dans leurs modalités pédagogiques. Elles peuvent être organisées en intra-structure, ou mises en place en partenariat à l'échelle d'un bassin de vie ou d'un territoire.

Exemples de formations déployées en 2025

- Intégration de la promotion de la santé dans les projets de services des ESSMS
- L'accompagnement à la parentalité, méthodes et postures de l'approche motivationnelle
- Concepts de la promotion de la santé et accompagnement au changement auprès des personnes en situation de grande précarité en refus de soin
- L'évaluation d'un projet en promotion de la santé
- L'utilisation de l'outil photo-expression en santé mentale

Notre approche

Notre processus de formation repose sur une approche participative et l'articulation de plusieurs éléments :

- Des concepts et notions théoriques,
- Des échanges de pratiques, des discussions réflexives et la co-construction des connaissances entre les participant.e.s d'un même territoire de santé,
- Des méthodes pédagogiques actives et non descendantes, que ce soit en présentiel ou en classe virtuelle, incluant la mise en pratique des concepts théoriques par la réalisation d'études de cas, l'apprentissage sous forme de travaux de groupe, l'utilisation des expériences, vécus de chacun.e et des mises en situation.



À qui s'adressent nos formations ?

À toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action en promotion de la santé, professionnel.le, élu.e ou bénévole.

En milieu scolaire, dans l'associatif, en secteur social, médico-social ou sanitaire, en entreprise, en collectivité...

Qualité et accessibilité

Notre engagement qualité

Le pôle formations de Promotion Santé Hauts-de-France est animé par l'organisme de formations, le Centre De Ressources et d'Échanges (CDRE).

Le CDRE est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration de la qualité des formations et est certifié :

- AFNOR AFAQ ISO 9001 : 2015 appliquée aux organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences.
- QUALIOPI pour les actions de formations et les bilans de compétences.

Notre politique d'accessibilité

Promotion Santé Hauts-de-France et le CDRE s'engagent dans l'accessibilité de ses formations pour tous.tes.

Un engagement dans une logique d'égalité de droit

L'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap est établie par la Loi Handicap du 11 février 2005. Elle institue notamment le droit à la compensation dans un parcours de formation et ainsi permettre à tous.tes de s'engager dans son projet.

La démarche de Promotion Santé Hauts-de-France et du CDRE se veut résolument inclusive et éthique. En effet, Promotion Santé Hauts-de-France est engagé à ce que chacun.e puisse, tout au long de la vie, bénéficier du droit à la formation.

Un engagement dans une démarche continue de la qualité

Les lois attenantes à la formation professionnelle[1] ont mis l'accompagnement des personnes en situation de handicap au cœur des préoccupations des organismes de formation. Dans une démarche continue de la qualité, chaque organisme doit ainsi penser et agir concrètement pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Dans la démarche qualité du CDRE, certifié ISO 9001 et QUALIOPI, la compensation des conséquences du handicap, se traduit selon le handicap, par l'accompagnement des personnes sur les moyens matériels, financiers, pédagogiques pour rendre possible l'accès et le suivi de chaque formation.

En effet, chaque personne en situation de handicap peut avoir besoin d'adaptations spécifiques. Pour y répondre, une démarche conjointe d'identification des besoins est proposée à la personne afin que le projet de formation demeure réalisable pour chacun.e.

De la démarche d'identification des besoins à l'accompagnement des personnes

La politique d'accessibilité se traduit par la formation de son personnel permanent afin de sécuriser les parcours de formation des personnes en situation de handicap. Ainsi, une référente handicap, formée, est identifiée au sein du CDRE pour accompagner la personne et mettre en œuvre les adaptations éventuelles avec les équipes pédagogiques.

La démarche globale d'accessibilité et d'accompagnement est intégrée à nos process d'entrée en formation et tout au long du parcours formatif.

Dans le cadre des formations INTRA et INTER, le questionnaire des attentes envoyé par un lien Google à chaque participant.e inclut deux éléments autour du besoin d'adaptation :

- Avez-vous besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation ?
- Si oui, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à l'assistante pédagogique, pour que la référente handicap puisse vous contacter : cboussemart@promotionsante-hdf.fr

[1] La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Parcours stagiaire

La formation en promotion de la santé

Face aux défis de santé publique identifiés et partagés avec les partenaires régionaux, Promotion Santé Hauts-de-France a choisi de développer une offre de formation selon les 4 grands domaines suivants :

Concepts en santé, prévention, éducation et promotion de la santé



Méthodologie de projet et travail en réseau



Participation des Habitants, Usagers, Citoyens



Accompagnement individuel et collectif



Dans chacun des domaines, les stagiaires peuvent suivre un parcours de formation continue, niveau par niveau :

1

Sensibilisation

Concepts clés
Séquences courtes
Thèmes précis

2

Initiation

Diffusion des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux pour la mise en œuvre de projets.

3

Approfondissement

Développement des compétences pour la mise en œuvre de projets auprès d'un public déjà initié

Suivi pédagogique proposé

Nos formations intègrent une démarche qualité rigoureuse, assurant une évaluation continue de notre parcours de formation et permettant d'aligner les besoins et attentes des acteur.rices en promotion de la santé des Hauts-de-France, avec :

- Le recueil des attentes des stagiaires et l'ajustement des contenus en conséquence,
- Une évaluation initiale de positionnement,
- Une évaluation des compétences et de satisfaction à la fin de la formation,
- Une évaluation a posteriori, réalisée entre 3 et 6 mois après la formation, pour mesurer le transfert des compétences dans la pratique professionnelle,
- Une feuille d'émargement signée chaque demi-journée en présentiel. En classe virtuelle, un rapport de connexion est exporté de la plateforme

Notre offre de formation



LES CONCEPTS EN PROMOTION DE LA SANTE

Comprendre avant d'agir/pour agir

Comprendre et s'appropriier les concepts fondamentaux de la promotion de la santé sont des étapes indispensables pour développer une vision commune entre acteurs du territoire et agir de manière pertinente et cohérente sur le terrain.

Nous croyons qu'une connaissance partagée et contextualisée des concepts renforce la capacité des acteurs à agir avec justesse. Nos formations, ancrées dans des situations professionnelles concrètes, favorisent les échanges d'expérience, stimulent l'esprit critique et permettent une appropriation progressive des savoirs pour un transfert efficace vers la pratique.

Nous vous encourageons vivement à débiter avec « **CS 01 - La promotion de la santé : concepts-clés, leviers d'action et enjeux** », qui constitue un socle de compréhension solide et prépare idéalement la suite du parcours.

JE M'INSCRIS !



Niveau : SENSIBILISATION | Référence : CS 01

La promotion de la santé : concepts-clés, leviers d'action et enjeux

La promotion de la santé est un ensemble de pratiques de santé publique visant à renforcer le pouvoir d'agir des personnes et des groupes sur leurs conditions de vie et de santé. Elle s'appuie sur une approche globale et positive de la santé et agit sur les déterminants pour réduire les inégalités.

Référée aux chartes de l'OMS, cette sensibilisation propose des repères pour comprendre cette démarche et des recommandations pour agir en promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer prévention, éducation pour la santé et promotion de la santé
- Définir la promotion de la santé et ses principes d'action
- Comprendre ses fondamentaux et ses enjeux
- Identifier les déterminants de la santé et les inégalités sociales et territoriales de santé

Programme

- Représentations et définitions des concepts : santé, prévention, éducation et promotion de la santé
- Positionner un projet ou une action dans un cadre de référence
- Repères historiques et principes de la promotion de la santé.
- Application de la charte d'Ottawa à des projets concrets.
- Déterminants de la santé : définitions, impacts et représentations
- Liens entre état de santé et déterminants
- Identifier les déterminants sur lesquels agir en promotion de la santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

1 jour | 6 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Classe virtuelle :

- 21 janvier → Pas de Calais
- 7 avril → Somme
- 2 juin → Oise
- 10 juin → Métropole Flandres
- 1er octobre → Aisne
- 16 octobre → Hainaut

Présentiel :

- 20 janvier dans le Pas de Calais
- 2 février dans le Hainaut
- 4 février dans la Somme
- 5 mai dans l'Aisne
- 29 juin dans l'Oise
- 10 décembre dans la Métropole Flandres

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : SENSIBILISATION | Référence : CS 02

Rendre la santé compréhensible pour tous : la littératie en santé dans vos projets / vos actions

Le terme **littératie en santé** est un élément déterminant de la santé publique. Ce terme désigne *“la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l’information en vue de prendre des décisions concernant leur santé”* (Van den Broucke, Stephan, La santé en action, 2017)

Alors que ce concept est peu utilisé dans nos pratiques, développer ces capacités chez les individus constitue un enjeu majeur d’amélioration de l’état de santé et de lutte contre les inégalités de santé. Prendre en compte la littératie dans son projet en promotion de la santé nécessite de (ré)interroger les modes de communication écrite et orale, par souci de justice et d’équité.

Objectifs pédagogiques

- Définir le concept de littératie en santé
- Identifier les conséquences d’un faible niveau de littératie
- S’outiller pour interroger la prise en compte de la littératie dans son projet

Programme

- Représentations et définitions du concept de littératie
- Les compétences en littératie de la population générale et des publics vulnérables
- Conséquences d’un faible niveau de littératie
- Présentation d’outils pour améliorer sa communication et favoriser l’accès à l’information pour tous

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d’évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation “à froid” envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

½ journée

Matin : 9h - 12h *ou* Après-midi : 13h30 - 16h30

Date et lieu de la formation

Classe virtuelle :

- 4 février après-midi → Pas de Calais
- 6 mai après-midi → Oise

Présentiel :

- 15 janvier après-midi dans la Somme
- 19 mai matin dans l’Aisne
- 17 septembre après-midi dans l’Aisne
- 17 décembre matin dans le Hainaut

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l’ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : CI 02

Rendre la santé compréhensible pour tous : la littératie en santé dans vos projets / vos actions

Peu utilisé, le terme littératie en santé est pourtant un déterminant majeur de santé publique. Il désigne « la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information pour prendre des décisions concernant leur santé » (Van den Broucke, 2017).

Développer ces capacités constitue un levier essentiel pour améliorer l'état de santé et réduire les inégalités. Prendre en compte la littératie dans les projets de promotion de la santé implique d'adapter les modes de communication écrite et orale, par souci de justice et d'équité. C'est l'objectif de cette formation de deux jours.

Objectifs pédagogiques

- Définir le concept de littératie en santé
- Identifier les conséquences d'un faible niveau de littératie.
- Repérer les critères de qualité d'un outil de communication en santé
- Adapter leur communication écrite et orale pour en faciliter l'accès

Programme

Jour 1

- Représentations et définitions de la littératie en santé
- Conséquences d'un faible niveau de littératie
- Lecture critique de supports écrits et oraux : repérer les critères d'une information claire et utile
- Principes de base de la communication écrite (objectifs, règles rédactionnelles, images)
- Mise en pratique sur les projets des participants

Jour 2

- Principes d'une communication orale adaptée
- Exercices pratiques sur les projets des participants
- Élaboration de séances collectives favorisant la compréhension et l'usage de l'information en santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Avoir un projet en cours
Prévoir un ordinateur

Durée de la formation

2 jours | 12 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 13 et 14 janvier dans la Somme
- 11 et 12 juin dans la Métropole Flandres
- 4 et 5 novembre dans le Hainaut

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé



LA METHODOLOGIE DE PROJET EN PROMOTION DE LA SANTE

Construire des projets efficaces et pertinents

Concevoir, planifier, mettre en œuvre, communiquer et évaluer un projet en promotion de la santé demande une méthodologie rigoureuse, adaptée aux contextes et aux publics. Notre offre de formation vise à structurer les démarches de projet autour d'outils éprouvés et d'une logique de co-construction.

Fidèle aux valeurs pédagogiques de Promotion Santé Hauts-de-France, cette formation est construite autour d'une approche participative : les stagiaires sont invités à travailler à partir de leurs propres projets ou idées, dans une dynamique collective d'apprentissage. Elle vise à renforcer les capacités à penser stratégiquement, à articuler théorie et pratique, et à ancrer durablement les compétences dans les réalités professionnelles.

Suivre la formation « **CS 01 - La promotion de la santé : concepts-clés, leviers d'action et enjeux** » en amont est vivement recommandé : une compréhension claire des concepts en promotion de la santé constitue un socle indispensable pour intégrer efficacement ces repères dans la méthodologie de projet.

JE M'INSCRIS !



Niveau : SENSIBILISATION | Référence : MS 01

Identifier les étapes clés du développement d'une action de santé : la méthodologie de projet, de l'idée à la fin de l'action

Promouvoir la santé et le bien-être requiert un peu de méthodes. Comment développer un projet de promotion de la santé ? Quels sont les préalables ? Comment s'y prendre ? Qui associer ? Quels objectifs ? Quelles sont les étapes incontournables ?

Cette sensibilisation vous propose d'explorer les facteurs facilitant la réussite d'un projet en promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques

- Définir les conditions favorables au développement d'un projet en promotion de la santé
- Identifier les principes et les étapes majeures d'une démarche méthodologique en promotion de la santé

Programme

- Représentations des conditions favorables au développement d'un projet
- Identification des conditions favorables et les freins à la réussite d'un projet
- Présentation des principes et de la démarche de projet en promotion de la santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

½ journée

Matin : 9h - 12h *ou* Après-midi : 13h30 - 16h30

Date et lieu de la formation

Classe virtuelle :

- 21 janvier après-midi → Aisne
- 31 mars matin → Hainaut
- 8 juillet après-midi → Oise

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : MI 01

Identifier les étapes clés du développement d'une action de santé : la méthodologie de projet, de l'idée à la fin de l'action

Vous réfléchissez à la mise en place d'un projet en promotion de la santé et vous avez besoin de connaître les bases fondamentales en méthodologie de projet ?

Cette formation pratique a pour objectif de renforcer vos connaissances sur les étapes d'un projet en promotion de la santé, tout en identifiant les éléments constitutifs de sa qualité.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les étapes de la méthodologie de projet en santé
- Maîtriser les critères de qualité d'un projet en promotion de la santé

Programme

Jour 1

- Représentations et identification des éléments constitutifs de la qualité d'un projet en promotion de la santé
- Présentation des différentes étapes de la méthodologie de projets en promotion de la santé

Jour 2

- Objectifs et intérêts d'une évaluation et d'une communication tout au long du projet
- Travaux de groupe visant l'amélioration de la qualité d'élaboration et de formalisation d'un projet

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

2 jours | 12 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 26 et 27 mars dans la Métropole Flandres
- 21 et 22 septembre dans le Pas de Calais
- 5 et 6 octobre dans la Somme

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : SENSIBILISATION | Référence : MS 02

Renforcer l'efficacité de son projet en promotion de la santé grâce aux données probantes et actions prometteuses

L'Organisation Mondiale de la Santé définit les données probantes comme des connaissances issues de la recherche pouvant guider les décisions en santé publique. En promotion de la santé, leur mobilisation permet de repérer les interventions efficaces ou prometteuses, d'appuyer la conception des projets et d'améliorer les pratiques professionnelles. S'appuyer sur ces données, c'est renforcer l'efficacité des actions pour les populations concernées et contribuer à l'évolution des stratégies d'intervention.

Objectifs pédagogiques

- Définir les données probantes et les données prometteuses sur les interventions en promotion de la santé
- Identifier les enjeux de l'utilisation des données probantes et des interventions prometteuses
- Identifier les ressources disponibles sur les données probantes

Programme

- Représentations et définitions des données probantes, interventions efficaces ou prometteuses
- Enjeux de leurs utilisations
- Présentation des ressources disponibles
- Présentation d'une action probante en promotion de la santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

½ journée

Matin : 9h - 12h *ou* Après-midi : 13h30 - 16h30

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 7 janvier matin → Aisne
- 12 février matin → Oise
- 12 mai après-midi → Hainaut

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : MI 02

Renforcer l'efficacité de son projet en promotion de la santé grâce aux données probantes et actions prometteuses

La communication des données probantes ou des actions prometteuses a pour ambition de trouver, repérer et indiquer les interventions efficaces ou prometteuses en promotion de la santé. L'OMS définit les données probantes comme des *“conclusions tirées de recherches et autres connaissances qui peuvent servir de base utile à la prise de décision dans le domaine de la santé publique et des soins de santé”*.

Concevoir son projet en promotion de la santé en s'appuyant sur ce type de données, permet d'assurer l'efficacité de son projet et aussi d'améliorer les pratiques et les stratégies d'intervention.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'intérêt des données probantes et actions prometteuses pour son projet
- Mobiliser les actions prometteuses et probantes dans sa démarche de projet
- Identifier les ressources disponibles sur les données probantes

Programme

Jour 1

- Représentations et définitions des données probantes et des actions prometteuses
- Enjeux de leur utilisation à différentes étapes
- Présentation des ressources disponibles en ligne
- Découverte d'un programme probant

Jour 2

- Travaux de mise en pratique
- Recherche et présentation de projets probants
- Utilisation de données probantes et/ou prometteuses dans son projet de santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation “à froid” envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Avoir un projet en promotion de la santé en cours de construction ou de déploiement

Prévoir un ordinateur portable

Durée de la formation

2 jours | 12 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 4 et 5 mars dans l'Aisne
- 23 et 24 juin dans le Hainaut
- 14 et 15 octobre dans l'Oise

Places disponibles

14 places (2p. max/structures selon disponibilité)

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : SENSIBILISATION | Référence : MS 03

Mobiliser le partenariat autour d'un projet en promotion de la santé

La promotion de la santé repose sur l'action concertée de multiples acteurs : institutions, professionnels, bénévoles, autant que les personnes concernées et leur entourage. Développer le partenariat autour d'une problématique de santé commune constitue un levier essentiel pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Cette sensibilisation propose d'explorer pourquoi et comment renforcer ces coopérations, leurs effets concrets et les moyens d'en évaluer la qualité.

Objectifs pédagogiques

- Définir et identifier les auteurs de la promotion de la santé sur son territoire
- Connaître les enjeux du partenariat et du travail en intersectorialité
- S'outiller pour développer le partenariat

Programme

- Représentations et identification des auteurs de la promotion de la santé
- Définition du partenariat, les formes de partenariat et de ses effets
- Principes d'animation du partenariat
- Présentation des critères d'évaluation du partenariat

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

½ journée

Matin : 9h - 12h *ou* Après-midi : 13h30 - 16h30

Date et lieu de la formation

Classe virtuelle :

- 9 septembre après-midi → Pas de Calais
- 1er décembre matin → Oise

Présentiel :

- 28 janvier après-midi dans la Somme
- 7 mai après-midi dans la Métropole Flandres

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : MI 03

Mobiliser le partenariat autour d'un projet en promotion de la santé

La promotion de la santé nécessite l'implication conjointe d'acteurs variés : institutions, professionnels, bénévoles, autant que les personnes concernées et leur entourage. Travailler collectivement sur une problématique de santé identifiée constitue un levier majeur pour réduire les inégalités sociales et territoriales. Cette formation propose des clés pour mobiliser et animer un groupe de professionnels autour d'un projet commun.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux du partenariat et du travail en intersectorialité
- Identifier les différentes instances dans un projet en promotion de la santé
- Maîtriser les règles d'animation d'un groupe de professionnel.les
- Evaluer la qualité du partenariat

Programme

Jour 1

- Représentations et identification des formes, types de partenariat et de réseau (interne et externe) : cycles de vie, besoins, formalisation du travail ensemble, instances.
- Définitions des enjeux du partenariat en promotion de la santé
- Rôle de l'animateur : accueillir, motiver, dynamiser, créer du lien, gestion des situations difficiles

Jour 2

- Préparation des réunions : créer, produire, partager des pratiques, collaborer, communiquer
- Découverte et expérimentation de techniques d'animation
- Evaluation de la qualité du partenariat

Méthode et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Avoir un projet en promotion de la santé en cours de construction ou de déploiement

Durée de la formation

2 jours | 12 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 11 et 12 mars dans le Pas De Calais
- 2 et 3 juillet dans l'Oise
- 9 et 10 novembre dans la Métropole Flandres
- 16 et 17 décembre dans la Somme

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : SENSIBILISATION | Référence : MS 04

Diagnostic d'un projet en promotion de la santé : une étape essentielle

Étape incontournable, le diagnostic offre une analyse globale d'une situation en mobilisant données qualitatives, quantitatives et points de vue des parties prenantes. Il permet d'identifier acteurs, ressources, besoins et manques afin de clarifier la demande et de poser des bases solides au projet. C'est aussi le moment d'intégrer les données probantes issues de la littérature scientifique. Cette sensibilisation vous aidera à mieux comprendre les enjeux et la valeur de cette démarche.

Objectifs pédagogiques

- Définir et identifier les objectifs d'un diagnostic
- Identifier le contenu d'un diagnostic
- S'outiller pour étayer son diagnostic

Programme

- Représentations et définitions des objectifs d'un diagnostic d'un projet
- Analyse des besoins, des demandes et des ressources
- Présentation des sources de données

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

½ journée

Matin : 9h - 12h *ou* Après-midi : 13h30 - 16h30

Date et lieu de la formation

Classe virtuelle :

- 11 mars après-midi → Hainaut
- 9 juin matin → Pas de Calais

Présentiel :

- 17 septembre matin dans l'Aisne
- 21 octobre après-midi dans la Somme

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé



L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL EN PROMOTION DE LA SANTE

Renforcer les pratiques professionnelles

Accompagner une personne dans une démarche de santé, c'est reconnaître son autonomie, ses ressources et son environnement. Cette thématique explore les postures professionnelles, la relation d'aide et de soutien au changement, en lien avec les principes de la promotion de la santé.

Nous valorisons une posture professionnelle fondée sur l'écoute active, le développement du pouvoir d'agir, la reconnaissance du savoir expérientiel des personnes, et la co-construction de solutions. Nos formations reposent sur une pédagogie expérientielle, qui mobilise des jeux de rôles, des études de cas, et un travail réflexif pour permettre un réel transfert dans la pratique professionnelle.

Nous vous conseillons de vous inscrire à la formation « **CS 01 - La promotion de la santé : concepts-clés, leviers d'action et enjeux** ». Elle permet d'ancrer l'accompagnement dans une vision globale et cohérente de la promotion de la santé.

JE M'INSCRIS !



Niveau : SENSIBILISATION | Référence : AS 01

Approche motivationnelle : accompagner la personne au changement de comportement en santé

La santé ne se résume pas à l'accès aux soins : elle renvoie à un état global de bien-être physique, mental et social (OMS). Dans le cadre de l'accompagnement individuel, il est essentiel de prendre en compte les déterminants de la santé, les conditions favorables au changement de comportements et les postures professionnelles qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes.

Cette sensibilisation propose des repères théoriques et pratiques pour intégrer les questions de santé dans l'accompagnement et soutenir l'adoption de comportements favorables, sans culpabilisation.

Objectifs pédagogiques

- Définir l'accompagnement en santé
- Comprendre les conditions favorables au changement de comportement
- Identifier les postures et pratiques facilitantes

Programme

- Représentations de la santé et des comportements en santé
- Etapes clés du changement de comportement et conditions favorables
- Postures et pratiques professionnelles facilitantes dans l'accompagnement individuel.
- Exercices pratiques à partir de situations rencontrées.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

1 jour | 6 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 13 janvier dans le Pas de Calais
- 17 mars dans la Somme
- 2 juin dans l'Oise
- 4 juin dans la Métropole Flandres
- 29 septembre dans l'Aisne
- 2 novembre dans le Hainaut

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : AI 01

Approche motivationnelle : accompagner la personne au changement de comportement en santé

En promotion de la santé, accompagner ne signifie ni imposer ni corriger des comportements, mais plutôt créer un environnement qui permette à chacun de développer son pouvoir d'agir sur sa santé. Cette journée d'initiation à l'approche motivationnelle offre l'opportunité de découvrir et d'expérimenter une posture ainsi que des outils favorisant l'expression des motivations personnelles et l'émergence de choix éclairés, afin de soutenir le changement de comportements en santé.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de base de l'approche motivationnelle
- Identifier les postures et attitudes favorisant la motivation au changement
- Découvrir et expérimenter quelques techniques simples d'entretien motivationnel
- Savoir repérer les signes d'ambivalence et de motivation chez la personne accompagnée

Programme

- Introduction à l'approche motivationnelle : philosophie, posture et principes
- Le rôle de l'accompagnant : alliance, respect de l'autonomie, éviter la culpabilisation
- Exercices pratiques : explorer les représentations et motivations d'une personne
- Outils de base : écoute active, questions ouvertes, reformulation, valorisation
- Repérer et travailler l'ambivalence
- Jeux de rôle guidés : premiers pas dans l'entretien motivationnel
- Retour collectif, échanges de pratiques

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

1 jour | 6 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 8 septembre dans le Hainaut
- 16 septembre dans la Métropole Flandres
- 13 octobre dans le Pas de Calais
- 20 octobre dans l'Aisne
- 1er décembre dans la Somme
- 3 décembre dans l'Oise

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : APPROFONDISSEMENT | Référence : AA 01

Approche motivationnelle : accompagner la personne au changement de comportement en santé

L'approche motivationnelle aide chacun à identifier ses ressources et motivations pour prendre des décisions favorisant le changement et le bien-être. Cette formation de deux jours permet d'approfondir ses techniques afin de renforcer l'engagement et la capacité des personnes accompagnées à réaliser les changements souhaités. Les participants y exploreront des outils spécifiques, développeront leurs compétences en entretien motivationnel et apprendront à adapter leur pratique aux besoins et spécificités de chaque personne, en prévention ou dans l'accompagnement de changements comportementaux.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les principes fondamentaux de l'approche motivationnelle
- Identifier et renforcer les ressources internes et la motivation des personnes accompagnées, en gérant les résistances au changement.
- Maîtriser les techniques et outils de l'approche motivationnelle

Programme

Jour 1 :

- Les principes fondamentaux de l'approche motivationnelle : postures et techniques, alliance et partenariat, respect de l'autonomie, ambivalence, objectifs
- Comprendre les conditions favorables au changement de comportement

Jour 2 :

- Les mécanismes de résistance et les facteurs d'ambivalence
- Simulation d'entretiens motivationnels, analyse et évaluation
- Élaboration d'un plan d'action personnel pour l'intégration de l'approche motivationnelle dans la pratique quotidienne

Jour 3 :

- Retour d'expériences : réussites, difficultés et ajustements
- Complément théorique et mise en pratique supervisée
- Co-construction d'un document support personnalisé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Avoir déjà expérimenté l'approche motivationnelle ou avoir suivi la formation de niveau 1 ou 2

Durée de la formation

3 jours | 18 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 18, 19 mars + 18 juin dans le Pas de Calais
- 11, 12 mai + 10 septembre dans la Somme
- 26, 27 mars + 6 octobre dans la Métropole Flandres
- 15, 16 juin + 8 décembre dans l'Oise
- 1er, 2 juillet + 3 septembre dans l'Aisne
- 17, 18 novembre + 25 février dans le Hainaut

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : SENSIBILISATION | Référence : AS 02

La médiation en santé : enjeux et repères

La médiation en santé a pour objet de réduire les inégalités sociales de santé, en facilitant les liens entre les acteurs du système de santé avec les personnes éloignées, en difficulté dans leur parcours de soins et/ou de prévention.

Alors qu'aujourd'hui le métier de "médiateur.trice en santé" tend à être reconnu, les professionnels du social et du médico-social sont également amenés à exercer une mission de médiation en santé et interrogent régulièrement leur légitimité à intervenir sur les questions de santé.

Cette sensibilisation part du principe que la médiation en santé fait partie du quotidien des professionnels au contact de publics vulnérables, et vise à donner quelques repères essentiels.

Objectifs pédagogiques

- Définir la médiation en santé
- Connaître les clés de la médiation
- Connaître le cadre éthique d'intervention de la médiation en santé

Programme

- Représentations et définitions de la médiation en santé (de l'histoire au cadrage législatif de la notion)
- Identification des postures facilitantes et des pratiques recommandées en médiation en santé
- Présentation du cadre déontologique de la médiation en santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

½ journée

Matin : 9h - 12h *ou* Après-midi : 13h30 - 16h30

Date et lieu de la formation

Classe virtuelle :

- 27 janvier matin → Hainaut
- 8 septembre matin → Métropole Flandres

Présentiel :

- 5 mai matin dans le Pas de Calais
- 8 décembre matin dans la Métropole Flandres

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : AI 02

Médiation en santé : de l'idée à l'action

Les actions de médiation en santé visent la réduction des inégalités sociales de santé et la lutte contre le non-recours aux droits, aux soins et à la prévention.

Alors qu'aujourd'hui le métier de "médiateur.trice en santé" tend à être reconnu, les professionnels du social et du médico-social au contact de publics "vulnérables" sont également amenés à exercer des activités de médiation en santé. "Aller vers", articuler accompagnement individuel et actions collectives, développer des réseaux ou des partenariats en santé, sont des activités nécessaires à la conception d'une action de médiation en santé.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les déterminants et inégalités de santé.
- Identifier les enjeux et le cadre de la médiation en santé.
- Savoir concevoir, mettre en œuvre et évaluer une action.
- Développer des compétences d'animation collective et d'accompagnement individuel.
- Utiliser des outils adaptés (techniques, éducatifs, relationnels).

Programme**Jour 1**

- Représentations et déterminants de la santé.
- Inégalités sociales et territoriales.
- Obstacles d'accès aux droits, à la prévention et aux soins.
- Enjeux, outils et cadre déontologique de la médiation.

Jour 2

- Développement et pratiques de réseau et/ou de partenariat
- Aller vers les publics vulnérables.
- Méthodes d'intervention en éducation pour la santé.
- Postures et outils pour l'accompagnement individuel / collectif.

Jour 3

- Méthodologie d'une action / projet de médiation en santé.
- Expérimentation d'outils d'animation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

3 jours | 18 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation**Présentiel :**

- 12, 13 février + 2 avril dans le Hainaut
- 21, 22 mai + 2 juillet dans la Métropole Flandre
- 17, 18 septembre + 16 octobre dans le Pas de Calais
- 19, 20 novembre + 15 décembre dans l'Aisne

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : AI 03

Co-construire un accompagnement individualisé en éducation pour la santé auprès des jeunes

Accompagner les jeunes en matière de santé suppose de comprendre leurs représentations, leurs besoins et leurs droits, tout en favorisant leur autonomie. Cette formation propose aux professionnels de renforcer leurs compétences en éducation pour la santé, à travers des apports méthodologiques et pratiques autour de l'écoute active, de l'entretien motivationnel et de l'accompagnement individualisé. L'objectif : aider les adolescents et jeunes à développer leur pouvoir d'agir pour leur santé.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la santé des jeunes
- Maîtriser les principes de base de l'accueil, de l'écoute active, de l'entretien motivationnel et de l'accompagnement
- Identifier les droits des mineurs par rapport à leur santé
- Concevoir un accompagnement d'éducation pour la santé
- Utiliser et sélectionner des outils adaptés pour mener les accompagnements

Programme

Jour 1

- Représentations et perceptions des jeunes sur leur santé
- Besoins, prises de risque, inégalités sociales et déterminants de santé
- Conditions favorables à l'accompagnement individualisé
- Principes de l'écoute active et de l'entretien motivationnel.

Jour 2

- Droits des mineurs et des jeunes majeurs en santé et données personnelles.
- Stratégie et mise en œuvre d'entretiens et séances d'éducation pour la santé.
- Découverte et expérimentation d'outils d'accueil, d'écoute et d'accompagnement.

Jour 3

- Retour d'expériences et échanges de pratiques
- Eclairage théorique ajusté
- Finalisation du support d'accompagnement individualisé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à accompagner la santé d'adolescents et de jeunes de 11 à 25 ans

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

3 jours | 18 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 29, 30 janvier + 12 mars dans le Hainaut
- 8, 9 juin + 8 octobre dans l'Aisne
- 8, 9 juillet + 15 septembre dans l'Oise

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : AI 04

Co-construire un accompagnement individualisé en éducation pour la santé auprès de personnes en situation de précarité

L'éducation pour la santé est une stratégie de promotion de la santé qui vise à renforcer les connaissances, la motivation et la confiance en soi. En complément des actions collectives, l'accompagnement individualisé permet d'adapter le soutien aux besoins spécifiques des personnes en situation de précarité. Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des professionnels afin de favoriser l'expression des demandes et de développer le pouvoir d'agir en santé.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux des inégalités sociales de santé.
- Maîtriser les bases de l'accueil, de l'écoute active, de l'entretien motivationnel et de l'accompagnement.
- Connaître les droits en matière de santé.
- Concevoir un accompagnement individualisé en éducation pour la santé.
- Choisir et utiliser des outils adaptés.

Programme

Jour 1

- Représentations et perceptions des personnes en situation de précarité sur leur santé
- Besoins, prises de risque, inégalités sociales et déterminants de santé
- Conditions favorables à l'accompagnement individualisé
- Principes de l'écoute active et de l'entretien motivationnel.

Jour 2

- Eclairage juridique sur les droits des personnes par rapport à leurs données personnelles de santé
- Stratégie et mise en œuvre d'entretiens et séances d'éducation pour la santé.
- Découverte et expérimentation d'outils d'accueil, d'écoute et d'accompagnement.

Jour 3

- Retour d'expériences et échanges de pratiques
- Eclairage théorique ajusté
- Finalisation du support d'accompagnement individualisé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à accompagner la santé des publics vulnérables

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

3 jours | 18 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 8, 9 janvier + 12 février dans l'Oise
- 8, 9 avril + 13 mai dans la Somme
- 12, 13 novembre + 9 décembre dans le Pas de Calais

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé



LA PARTICIPATION EN PROMOTION DE LA SANTE

Co-construire la santé avec et pour les populations

Les formations sur la « Participation » explorent les démarches participatives et collaboratives, essentielles pour donner toute leur place aux citoyens et partenaires dans les projets de santé. Cette thématique aborde les niveaux et les formes de participation, ainsi que les conditions pour la favoriser de manière éthique et efficace.

A l'image de la promotion de la santé, nous nous attachons à faire vivre la participation dans nos formations : les stagiaires sont acteurs de leur apprentissage, dans une dynamique collective fondée sur le respect des savoirs de chacun. En valorisant les expériences de terrain, en développant des outils concrets et en stimulant l'analyse critique, nous visons à renforcer les capacités d'agir des stagiaires et à soutenir des démarches participatives authentiques.

Suivre la formation « **CS 01 - La promotion de la santé : concepts-clés, leviers d'action et enjeux** » en amont facilite la compréhension des enjeux de la participation et renforce la capacité à impliquer durablement les acteurs concernés.

JE M'INSCRIS !



Niveau : SENSIBILISATION | Référence : PS 01

Démocratie en santé : faire participer les habitants, usagers, citoyens dans un projet en promotion de la santé

L'approche en promotion de la santé repose sur la participation des populations concernées. A la croisée d'une démarche éthique et d'exigences réglementaires, il semble aujourd'hui incontournable d'engager un processus participatif dans un projet en promotion de la santé.

Dès lors, si la participation apparaît aujourd'hui comme une évidence, il est essentiel d'identifier les liens entre la participation et l'amélioration de l'état de santé des personnes.

Cette sensibilisation veillera à mettre à votre disposition des outils d'analyse de cette participation pour vos projets.

Objectifs pédagogiques

- Définir la participation et les niveaux de participation
- Identifier l'empowerment individuel et collectif comme déterminant de la santé

Programme

- Représentations et définitions de la notion de participation et des degrés de participation
- Arguments en faveur de la participation et l'état de santé des personnes
- Identification des facteurs favorables à la participation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

½ journée

Matin : 9h - 12h *ou* Après-midi : 13h30 - 16h30

Date et lieu de la formation

Classe virtuelle :

- 9 mars matin → Hainaut

Présentiel :

- 11 février matin dans la Métropole Flandres
- 2 avril après-midi dans l'Aisne

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : PI 01

Démocratie en santé : faire participer les habitants, usagers, citoyens dans un projet de prévention promotion de la santé

Les interventions en promotion de la santé reposent sur les 5 axes stratégiques définis par la charte d'Ottawa. L'éducation pour la santé, une des stratégies de la promotion de la santé, accompagne le développement des compétences psychosociales, des connaissances et des aptitudes indispensables à la vie des personnes, nécessaires à l'amélioration de leur santé.

Cette session de formation vous permettra d'acquérir des compétences pour concevoir et animer des séances d'interventions collectives en éducation pour la santé.

Objectifs pédagogiques

- Situer les séances collectives d'éducation pour la santé dans une démarche de projet en promotion de la santé
- Identifier les stratégies éducatives en éducation pour la santé
- Identifier les règles de base de l'animation de groupe
- Construire un séquençage pédagogique

Programme

Jour 1

- Représentations des séances collectives : objectifs, modalités, postures
- Définitions des leviers pour une qualité d'intervention
- Objectifs éducatifs, principes de base et positionnements en animation

Jour 2

- Découverte et partage de techniques et d'outils d'animation en éducation pour la santé
- Construction et élaboration de séquençages pédagogiques
- Conception et animation de séances collectives

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

2 jours | 12 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 23 et 24 mars dans la Métropole Flandres
- 6 et 7 juillet dans l'Aisne
- 18 et 19 novembre dans le Hainaut

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : SENSIBILISATION | Référence : PS 02

Intervenir sur les questions de santé auprès d'un groupe : repères

Les interventions en promotion de la santé reposent sur les 5 axes stratégiques définies par la charte d'Ottawa. L'éducation pour la santé, une des stratégies de la promotion de la santé, accompagne le développement des compétences psychosociales, des connaissances et des aptitudes indispensables à la vie des personnes, nécessaire à l'amélioration de leur santé. Animer des interventions en éducation pour la santé de qualité nécessite de poser certains préalables. Voilà l'enjeu de cette session.

Objectifs pédagogiques

- S'interroger sur les valeurs et le sens des interventions dans la démarche de projet.
- Connaître les intentions éducatives en éducation pour la santé.
- Identifier les conditions d'apprentissage sécurisantes et favorables.

Programme

- Représentations des leviers nécessaires à une intervention de qualité en promotion de la santé
- Définition de l'éducation pour la santé et identification des intentions éducatives
- Conditions favorables, missions et posture de l'animateur.trice en éducation pour la santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

½ journée
Matin : 9h - 12h *ou* Après-midi : 13h30 - 16h30

Date et lieu de la formation

Classe virtuelle :

- 9 mars matin → Hainaut

Présentiel :

- 11 février matin dans la Métropole Flandres
- 2 avril après-midi dans l'Aisne

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : PI 02

Concevoir, animer et évaluer des séances collectives en éducation pour la santé

Les interventions en promotion de la santé reposent sur les 5 axes stratégiques définis par la charte d'Ottawa. L'éducation pour la santé, une des stratégies de la promotion de la santé, accompagne le développement des compétences psychosociales, des connaissances et des aptitudes indispensables à la vie des personnes, nécessaires à l'amélioration de leur santé.

Cette session de formation vous permettra d'acquérir des compétences pour concevoir et animer des séances d'interventions collectives en éducation pour la santé.

Objectifs pédagogiques

- Situer les séances collectives d'éducation pour la santé dans une démarche de projet en promotion de la santé
- Identifier les stratégies éducatives en éducation pour la santé
- Identifier les règles de base de l'animation de groupe
- Construire un séquençement pédagogique de séance
- Sélectionner des techniques ou des outils d'animation

Programme

Jour 1

- Représentations des séances collectives : objectifs, modalités, postures
- Définitions des leviers pour une qualité d'intervention
- Objectifs éducatifs, principes de base et positionnements en animation

Jour 2

- Découverte et partage de techniques et d'outils d'animation en éducation pour la santé
- Construction et élaboration de séquençements pédagogiques
- Conception et animation de séances collectives

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à construire un projet ou à développer une action dans le cadre de la promotion de la santé

Pré-requis

Aucun pré-requis

Durée de la formation

2 jours | 12 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 2 et 3 février dans le Pas de Calais
- 5 et 6 mars dans la Somme
- 20 et 21 mai dans l'Oise
- 27 et 28 mai dans la Métropole Flandres
- 10 et 11 septembre dans l'Aisne
- 25 et 26 novembre dans le Hainaut

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : PI 03

Utiliser la ludopédagogie en promotion de la santé auprès d'un groupe d'enfants

Apprendre en jouant : la ludopédagogie associe jeu et apprentissage pour développer savoirs, compétences sociales et relationnelles. Incontournable en éducation pour la santé auprès des enfants, le jeu aide à atteindre les objectifs pédagogiques. La formation "gamifiée" explore ces mécanismes, renforce les compétences des professionnel·les selon l'âge des enfants et initie à la veille pour mieux sélectionner jeux et outils éducatifs.

Objectifs pédagogiques

- Définir la ludopédagogie dans une approche de promotion de la santé
- S'approprier des mécaniques de jeu
- Sélectionner des outils pédagogiques adaptés

Programme

Jour 1

- Représentations et définitions de la ludopédagogie / gamification
- Définition des objectifs d'intervention en fonction de la thématique et les besoins des enfants
- Découverte d'outils en promotion de la santé

Jour 2

- Manipulation et partage autour des outils
- Initiation à la veille sur les outils pédagogiques en promotion de la santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à animer des séances collectives en éducation pour la santé auprès d'enfants

Pré-requis

Envie de jouer !

Durée de la formation

2 jours | 12 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 22 et 23 janvier dans l'Aisne
- 9 et 10 avril dans le Hainaut

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Niveau : INITIATION | Référence : PI 04

Utiliser la ludopédagogie en promotion de la santé auprès d'un groupe d'adolescents (12 - 18 ans)

Apprendre en jouant : la ludopédagogie associe jeu et apprentissage pour favoriser l'acquisition de savoirs et le développement de compétences sociales et relationnelles. Incontournable en éducation pour la santé auprès des adolescents, le jeu permet d'atteindre divers objectifs pédagogiques. La formation "gamifiée" explore ces mécanismes, renforce les compétences des professionnel·les selon l'âge des adolescents et initie à la veille pour mieux choisir jeux et outils éducatifs.

Objectifs pédagogiques

- Définir la ludopédagogie dans une approche de promotion de la santé
- S'approprier des mécaniques de jeux
- Sélectionner des outils pédagogiques adaptés

Programme

Jour 1

- Représentations et définition de la ludopédagogie / gamification
- Définition des objectifs d'intervention en fonction de la thématique et les besoins des enfants
- Découverte d'outils en promotion de la santé

Jour 2

- Manipulation et partage autour des outils
- Initiation à la veille sur les outils pédagogiques en promotion de la santé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à animer des séances collectives en éducation pour la santé auprès d'adolescents

Pré-requis

Envie de jouer !

Durée de la formation

2 jours | 12 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 5 et 6 février dans le Pas de Calais
- 4 et 5 mai dans la Somme
- 10 et 11 septembre dans la Métropole Flandres
- 10 et 11 décembre dans l'Oise

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Ludopédagogie et gamification en santé : apprendre autrement

La promotion de la santé s'appuie sur des méthodes d'animation innovantes pour renforcer l'impact des actions. Cette formation propose d'approfondir les techniques d'animation de groupe grâce à la ludopédagogie et la gamification, afin d'engager activement les participants et de faciliter l'intégration des messages de santé.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de la ludopédagogie et de la gamification et leur application en promotion de la santé.
- Concevoir et animer des ateliers ludiques favorisant la coopération et l'apprentissage.
- Évaluer et ajuster les dispositifs d'animation en fonction des retours et des objectifs pédagogiques.

Programme

Jour 1

- Les bases de l'animation de groupe : rôle de l'animateur, dynamique de groupe.
- Créer un environnement propice à l'apprentissage et à la coopération.
- Analyse et évaluation de jeux utilisés en promotion de la santé.
- Mise en situation de jeux en lien avec des thématiques de santé.

Jour 2

- Découverte des différents types de jeux selon les objectifs pédagogiques (jeux de rôle, coopération, quiz, etc.)
- Gamification : intégrer des mécanismes ludiques pour renforcer l'engagement et la mémorisation.
- Atelier pratique : conception d'un atelier adapté à un public cible.

Jour 3

- Finalisation de la conception de l'atelier
- Mise en pratique et débriefing collectif

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes participatives basées sur les représentations et les pratiques
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices ludiques
- Vidéo projections et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances (quizz)
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation "à froid" envoyée 6 mois après la formation

Public

Toute personne amenée à animer des séances collectives en éducation pour la santé

Pré-requis

Avoir suivi une formation de niveau 1 (Sensibilisation) et 2 (Initiation) en animation de groupe et promotion de la santé, ou disposer d'une expérience dans l'animation de groupes.

Durée de la formation

3 jours | 18 heures : 9h - 12h et 13h - 16h

Date et lieu de la formation

Présentiel :

- 18, 19 et 20 mars dans le Hainaut
- 10, 11 et 12 juin dans la Somme
- 18, 19 et 20 novembre dans l'Oise

Places disponibles

14 places

Coût de la formation

Pris en charge par l'ARS Hauts-de-France

Intervenant.e

Professionnel.le en promotion de la santé

Vous inscrire

Vous inscrire à l'une de nos formations

Inscrivez vous en remplissant le bulletin de formation ci-joint ou sur notre site internet : <https://promotionsante-hdf.fr/>

- Vous recevrez ensuite la confirmation de réception de votre demande puis la convention de formation (si la formation dure plus d'une journée)
- Vous renvoyez la convention signée, et l'éventuel acompte s'il s'agit d'une formation payante
- Votre inscription est alors confirmée.

Dans un délai de 15 jours ouvrés avant le début de la formation, vous recevrez le livret d'accueil et le règlement intérieur des formations, votre convocation, ainsi que le programme détaillé de la formation choisie.

Promotion Santé Hauts-de-France vous transmet votre certificat de réalisation et votre attestation de formation.

Tenez vous informé.es régulièrement de l'actualité de Promotion Santé Hauts-de-France via notre newsletter en vous inscrivant sur notre site internet.

www.promotionsante-hdf.fr



Bulletin d'inscription

Inscription à une formation

Bulletin à renvoyer à l'adresse mail : formations@promotionsante-hdf.fr

NOM

PRÉNOM

.....

.....

PROFESSION

.....

E-MAIL

TÉLÉPHONE

.....

.....

EMPLOYEUR

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR

.....

.....

INTITULÉ DE LA FORMATION SOUHAITÉE

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

.....

.....

TERRITOIRE

.....

Scannez le QR Code pour accéder au formulaire en ligne



Conditions générales de vente et de participation

Champ d'application

Toute inscription dans une formation en présentiel ou en classe virtuelle implique l'acceptation et l'adhésion sans réserves du·de la participant·e et de son employeur·se aux présentes conditions générales de participation.

Coût de la formation

Une partie de l'offre de formation de Promotion Santé Hauts-de-France est entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France et favorise la collaboration entre participants de différents organismes (formation "inter").

Dès lors qu'une formation est demandée spécifiquement au sein d'une structure, organisation,... à destination de ses membres, la formation est financée par la structure commanditaire (formation "intra"). Le montant des frais d'inscription est mentionné en euros sur le programme descriptif de la formation organisée par Promotion Santé Hauts-de-France. Les frais d'inscription comprennent donc, sauf mention contraire, les frais et la documentation pédagogique. Ces tarifs sont nets, non assujettis à la TVA.

Pour les prestations autres que la formation, un devis sera établi et envoyé au·à la client·e après étude des besoins.

Dans le cadre d'une formation en intra ou en inter, une journée d'intervention correspond à 6 heures. Concernant les missions autres que la formation, le calendrier est défini avec le·la commanditaire directement.

Modalités de paiement

Le règlement des frais liés à la prestation formation ou autres services, est à effectuer par virement ou par chèque établi à l'ordre du CDRE. Un acompte de 30%, payable au comptant, sera demandé dès signature de la convention et validera l'inscription. Tout règlement du solde de la prestation doit être effectué dans les 30 jours à compter du dernier jour de formation. Des conditions particulières de paiement peuvent être envisagées en cas de paiement à titre individuel.

Suivi de l'inscription et convocation

Une fois les conventions signées par les parties concernées, chaque participant·e recevra une convocation précisant le lieu exact de la formation et les horaires, un programme de formation avec les modalités d'évaluation précisées, un livret d'accueil, le QR code du questionnaire de recueil des attentes, le QR code du questionnaire de satisfaction, le QR code de la fiche progrès, le mémento « classe virtuelle » si la formation se tient en visioconférence.

Une attestation de suivi de formation sera adressée à chaque stagiaire à l'issue de chaque formation. Une attestation de fin de formation sera envoyée à chacun·e en fin de formation.

Annulation ou empêchement

En cas d'annulation de notre part

Si le nombre d'inscrits à la formation n'atteint pas le minimum prévu (effectif variable selon les formations), les dates de la session pourront être modifiées ou annulées.

Si la formation est payante, les frais d'inscription préalablement payés seront remboursés dans leur intégralité.

Dans ce cas, Promotion Santé Hauts-de-France s'engage à prévenir chaque participant·e inscrit·e des éventuelles modifications de dates par mail avant démarrage.

En cas d'annulation de la participation individuelle à une formation INTER, financée par l'ARS Hauts-de-France

La personne inscrite ou son employeur devra nous faire parvenir, autant que faire se peut, un mail nous indiquant l'annulation de sa participation à la formation. Sans mail précisant l'annulation de l'inscription, Promotion Santé Hauts-de-France se réserve le droit d'émettre des réserves quant à une future inscription.

En cas d'annulation à l'initiative du client dans le cadre d'une formation INTRA

Le-La client-e devra nous faire parvenir, au moins 7 jours ouvrés avant la date prévue de la prestation, par courrier recommandé avec accusé de réception. À défaut, le montant de l'acompte nous restera dû dans sa totalité. En cas d'empêchement, le-la client-e peut solliciter le report d'inscription pour la session suivante ou modifier le nom des participant-es dont les coordonnées doivent être précisées par écrit avant le début de la formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, le montant du devis est payable en totalité. Concernant les missions autres que la formation, une nouvelle date sera prise directement avec le-la client-e

Traitement des données à caractère personnel à Promotion Santé Hauts-de-France

Le CDRE, pour le compte de Promotion Santé Hauts-de-France est susceptible de collecter et traiter un certain nombre de vos données personnelles dans le cadre de son activité.

Conformément au Règlement Européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016[1] sur la protection des données et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée[2], vous bénéficiez, en tant que personne concernée, d'un certain nombre de droits. Pour les exercer, vous pouvez contacter le délégué.e à la protection des données personnelles. Pour en savoir plus sur les droits dont vous disposez et sur la manière de les exercer, nous vous invitons à consulter notre politique RGPD.

Propriété intellectuelle

Les formations dispensées par Promotion Santé Hauts-de-France comprennent la présentation et l'envoi de supports pédagogiques aux stagiaires. Le-la commanditaire de la formation dispensée reconnaît que tous les contenus et supports pédagogiques sont la propriété intellectuelle de Promotion Santé Hauts-de-France et/ ou de ses intervenant-es.

Par conséquent, toute reproduction, représentation, adaptation, commercialisation, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces documents, contenus et supports, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable de Promotion Santé Hauts-de-France.

Évaluation de la satisfaction des formations

Les évaluations de satisfaction à destination des stagiaires, des formateur-rices et des commanditaires sont réalisées à la fin de chaque session dans une visée d'amélioration continue des pratiques de Promotion Santé Hauts-de-France.

Aussi, chaque acteur-riche de la formation est invité-e à remplir une fiche « progrès » pour tout événement indésirable via le QR code transmis en amont de la formation et pendant la formation.

Informations pratiques

Adresse : 235 avenue de la Recherche Entrée B, 4e étage 59 120 LOOS

Téléphone : 06 74 89 49 17

N° SIRET : 775 624 679 00426

[1] <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006095896>

**Promotion Santé
Hauts-de-France,
un dispositif
porté par deux
acteurs du
secteur social et
médico-social**

La Sauvegarde du Nord



Accompagner et faire grandir

Depuis 1957, La Sauvegarde du Nord promeut le respect des droits humains, la lutte contre l'injustice et les inégalités sociales, le refus des discriminations, la solidarité et la responsabilité dans l'esprit du pacte républicain : liberté, égalité, fraternité.

Historiquement, notre Projet associatif s'est construit autour des besoins liés à l'enfance. Notre objectif aujourd'hui : permettre à celles et ceux que nous accueillons - quels que soient leur âge, leur origine ou leur histoire - de se poser un moment, reprendre confiance et surtout, (re)trouver une vie digne et une place dans la société

Œuvrer ensemble pour accompagner

La richesse et la diversité des services de La Sauvegarde du Nord se concrétisent à travers 113 structures, actions et dispositifs.

Dans les champs d'expertises où elle intervient : Addictologie, Handicap, Inclusion sociale, Protection de l'Enfance et Santé, La Sauvegarde du Nord offre une pluralité de réponses aux problématiques individuelles.

Notre ambition est de coordonner notre action et de mobiliser toutes les compétences au sein des pôles, pour que les personnes accueillies puissent être accompagnées tout au long de leur trajectoire de vie.

Une histoire d'engagement et de valeurs

Notre association, c'est aussi une histoire d'engagements et de valeurs. Nous participons à la construction et l'évaluation des dispositifs de la solidarité publique. La compréhension des besoins des personnes accompagnées fait partie de nos priorités.

Nous avons ainsi à cœur d'interpeller les acteurs politiques, économiques et sociaux mais aussi l'opinion publique pour faire connaître la réalité des situations d'exclusion et proposer des réponses mieux adaptées.

Notre ambition : sensibiliser un nombre toujours plus important de partenaires pour soutenir notre action au quotidien

Axes stratégiques



Réussite scolaire et formation professionnelle



Désinstitutionnalisation et évolution de l'offre de service



Citoyenneté et pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Pour consulter les valeurs, les ambitions et les missions de La Sauvegarde du Nord, scannez ce QR Code : www.lasauvegardedunord.fr



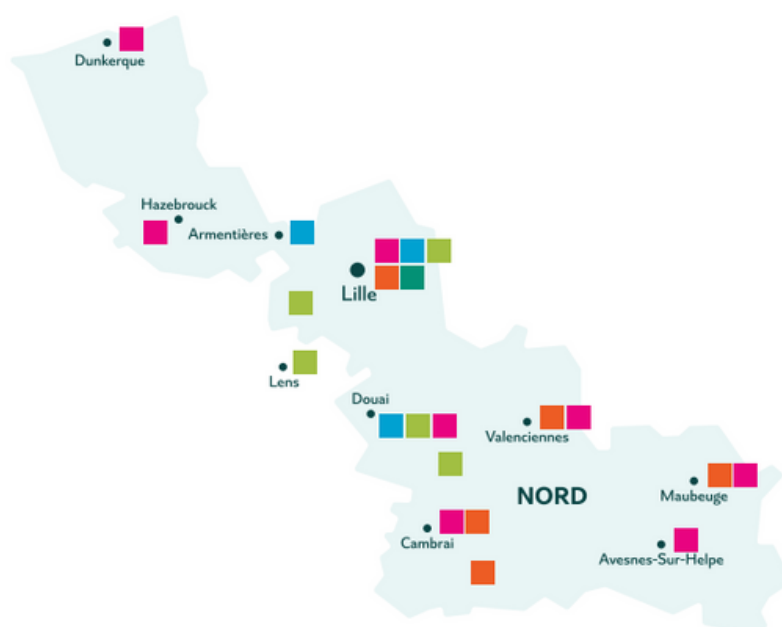
La Sauvegarde du Nord



Notre accompagnement

5 champs d'expertise

- Protection de l'enfance
- Handicap
- Inclusion sociale
- Addictologie
- Santé



Chiffres clés 2025

1791
Professionnel.les

41 046
Personnes accueillies
ou accompagnées

128
Services

144
Bénévoles

29
Administrateur.ices
bénévoles (Association et
fond de donation)

Pour consulter les valeurs, les ambitions et les missions
de La Sauvegarde du Nord, scannez ce QR Code :
www.lasauvegardedunord.fr



Le CDRE



Qui sommes-nous ?

Le Centre De Ressources et d'Echanges a été créé en 2006 par le GAP, Groupement des Associations Partenaires, qui est une association, loi 1901, créée le 19 septembre 2000, qui a pour objet de soutenir et de conduire toute mission d'intérêt général à caractère social, familial ou philanthropique, en vue de promouvoir et assurer l'aide, l'accueil et l'accompagnement de personnes en difficulté, notamment des enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes.

Dans ce cadre, le CDRE permet de concrétiser l'idée d'un transfert des savoirs et expertises développés par chacun des membres pour les mettre au service de l'ensemble. Il développe une transversalité concrète à partir des rencontres inter-établissement que constituent les séances de formation. Il répond au besoin d'outillage théorique, méthodologique et pédagogique que suscitent les mutations des publics.

Ce faisant, il contribue à l'émergence d'une identité commune riche de toutes les identités particulières issues de l'histoire des associations membres.

Le CDRE vise à proposer une offre de formation continue, tout au long de la vie professionnelle pour accompagner pas à pas chacun dans son parcours, sa carrière et ses compétences qui évoluent en permanence.

Notre engagement



Individualisation



Sur-mesure



Proximité



Respect

Le CDRE vous propose des formations sur mesure, avec un accompagnement de proximité dans le respect et la bienveillance des participants.

Nos repères



17 ans au service du secteur



70 formateurs issus du terrain



Présents dans les Hauts-de-France



ISO 9001 & Qualiopi

Scannez le QRCode pour découvrir le site du CDRE :
www.cdre-formations.fr



Notre offre de formation

Formation en travail social

Le CDRE propose des formations courtes, au cœur des préoccupations des organisations sociales et des employeurs, construites sur mesure ou choisies dans notre offre de formation, elles visent à s'ajuster au plus près des besoins et de l'actualité sociale.

Formations Qualifiantes et diplômantes

Le CDRE propose la formation au Diplôme d'État d'Assistants Familiaux (DEAF) et la formation qualifiante CQP surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire.

Le bilan de compétences

Que ce soit dans le cadre du maintien dans l'emploi pour évaluer ses compétences ou identifier les possibilités d'évolutions professionnelles, le CDRE propose un accompagnement à la réalisation d'un bilan de compétences. L'accompagnement individuel entièrement personnalisé permet de repenser pas à pas son parcours professionnel, ses compétences acquises et ses projets.

Projets futurs

Prochainement, une préformation aux métiers du travail social et la VAE seront proposées au sein du CDRE pour accompagner encore davantage la formation tout au long de la vie de tous les professionnels du secteur.

Analyse de pratiques professionnelles

Les métiers du travail sanitaire et social ont des dimensions relationnelles importantes et nécessitent de prendre du recul, d'analyser et d'envisager d'autres façons de comprendre les situations vécues, afin de permettre à chacun d'améliorer sa posture professionnelle. Les temps d'analyse de pratiques professionnelles visent à accompagner, soutenir et améliorer les pratiques au sein d'un établissement ou service.

Promotion de la santé

Le CDRE propose des formations vous permettant de développer, animer ou encore évaluer un projet en prévention promotion de la santé, auprès de divers publics. Cette nouvelle offre s'inscrit dans le dispositif Promotion Santé Hauts-de-France, co-porté par le CDRE et la Sauvegarde du Nord et financé par l'Agence Régionale de Santé.

Scannez le QRCode pour découvrir le site du CDRE :
www.cdre-formations.fr



